

FOCUS SUR L'INNOVATION

Innovation d'usage, innovation marché ou innovation technologique, 3 bonnes raisons de dédier l'un de nos 10 comités d'agrément à l'innovation au sein d'Initiative Nantes.

Le comité Innovation répond clairement à un écosystème nantais en pleine mutation.

e-cobot, start-up nantaise accompagnée financièrement par Initiative Nantes et la BPI, hébergée au Hub Créatic de Nantes Métropole Aménagement et incubée par Atlanpôle, en est le parfait exemple. Cette entreprise conçoit des solutions cobotisées sur mesure.

Pour répondre efficacement à ces entreprises au modèle économique spécifique, notre comité d'agrément est composé exclusivement d'experts de l'innovation. Qu'ils soient experts-comptables, banquiers, chefs d'entreprise ou avocats en propriété intellectuelle, toutes et tous ont une appétence réelle et particulière envers les projets innovants.

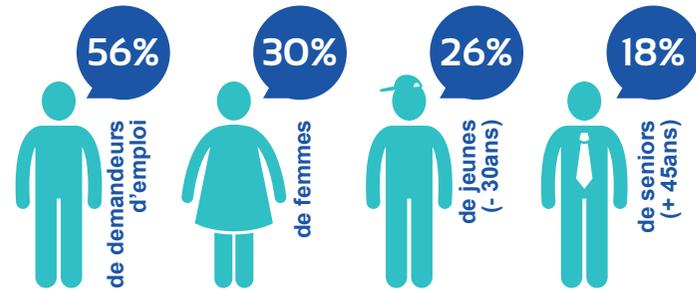
LAURÉAT INNOVATION
Sébastien ECAULT



e-cobot

204

lauréats accompagnés et financés en 2017



L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS



540

entrepreneurs suivis

120

parrains et marraines



280

parrainages en cours



Initiative nantes

Un réseau. Un esprit

Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises
8, rue Bisson
44100 Nantes

Tél. : 02 72 56 80 35
www.initiative-nantes.fr



MEMBRE DE

Initiative france

Un réseau. Un esprit

Le territoire de l'association : Nantes Métropole



Conception - réalisation : agence Pixyo® www.pixyo.fr pour Initiative Nantes 2018 - Documents et illustrations non contractuels - Impression : Maya Imprimerie®

Besoin d'un prêt à taux 0% pour entreprendre?



Nos prêts d'honneur s'adressent à tout porteur de projet qui crée, reprend ou développe une activité sur Nantes Métropole.

Il s'agit d'un prêt personnel, venant obligatoirement en complément d'un prêt bancaire, afin de renforcer ses fonds propres ou la trésorerie de son entreprise.

Initiative nantes

Un réseau. Un esprit

INITIATIVE NANTES C'EST :

1 Prêter

Pour vous aider à créer, développer ou reprendre une entreprise, Initiative Nantes vous accorde un prêt personnel, sans intérêt, que vous vous engagez à rembourser sur l'honneur (sur une période de deux à cinq ans).

Suite à l'instruction de votre projet par un chargé de développement économique de l'association, vous êtes amené à le présenter devant un comité d'agrément composé de chefs d'entreprises, de banquiers, d'experts-comptables et d'avocats, tous issus de la métropole nantaise qui décident de l'octroi de prêt d'honneur.

2 Accompagner

Suite à l'obtention de votre prêt d'honneur, vous bénéficiez gratuitement du soutien d'un parrain ou d'une marraine (chef d'entreprise ou cadre dirigeant).

Plus de 88% des entreprises soutenues par Initiative Nantes sont toujours en activité 3 ans après leur création, grâce à l'accompagnement bienveillant de ses 300 bénévoles. Management, marketing, communication, gestion, export, nouvelles technologies... l'engagement de votre accompagnateur va de pair avec son expertise, ses connaissances et son expérience de l'entreprise.

Un regard transversal et neutre pour vous conseiller et vous permettre de prendre de temps à autre, de la hauteur et du recul.

3 Soutenir

Initiative Nantes accorde également des prêts d'honneur croissance pour accompagner le développement de votre entreprise : conquête de nouveaux marchés, acquisition de nouveaux équipements, lancement de produits, augmentation du besoin en fonds de roulement...

Un entrepreneur ayant bénéficié ou non d'un prêt d'honneur au démarrage peut présenter son dossier. La création effective d'emplois et le développement de son activité sont notamment les critères permettant de solliciter ce prêt.

NOS PRÊTS À TAUX 0%

Initiative Nantes est là pour vous aider à finaliser le montage de votre projet, vérifier sa viabilité économique et construire avec vous votre plan de financement.

L'obtention du prêt d'honneur vous crédibilise aux yeux de vos partenaires financiers et vous permet de lever les derniers points d'alerte inhérents à la création, le développement ou la reprise d'une entreprise. Ce prêt est accordé sans intérêt et est obligatoirement adossé à un prêt bancaire.

PRÊT D'HONNEUR CRÉATION

 de 2500 € à 16000 €

C'est un levier pour financer la création de votre entreprise, renforcer ainsi vos fonds propres et faciliter l'obtention d'un prêt bancaire.

PRÊT D'HONNEUR CROISSANCE

 de 5000 € à 20000 €

Ce prêt est destiné à toutes les entreprises ayant déjà produit deux bilans et qui souhaitent donner de l'essor à leur activité : nouveaux marchés, nouveaux équipements...

PRÊT D'HONNEUR REMARQUABLE

 de 5000 € à 25000 €

Ce prêt vient renforcer les chances de succès des entrepreneurs qui placent la solidarité et la responsabilité sociétale et environnementale au cœur de la réussite de l'entreprise.

PRÊT D'HONNEUR REPRISE

 de 2500 € à 20000 €

Ce prêt vient renforcer vos fonds propres et facilite par conséquent la reprise d'une entreprise.

PRÊT D'HONNEUR INNOVATION

 de 2500 € à 23000 €

Le prêt d'honneur en amorçage, est destiné à des porteurs de projets innovants.

PRÊT D'HONNEUR PAYS DE LA LOIRE TRANSMISSION

Jusqu'à
 40 000 € (un associé)
60 000 € (plusieurs associés)

Ce prêt d'honneur, mis en place par la région Pays de la Loire et la Caisse des Dépôts et Consignations peut se coupler au «prêt reprise» d'Initiative Nantes et ainsi renforcer vos fonds propres.

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

167 entreprises financées en 2017

 **56%** de création

 **28%** de reprise

 **14%** de croissance

“ Le prêt d'honneur accordé par Initiative Nantes m'a permis de conforter ma trésorerie de départ en renforçant mes fonds propres, ce qui a été décisif pour l'obtention d'un prêt bancaire et le développement de mon activité. L'accompagnement dont je bénéficie encore aujourd'hui m'aide dans la pérennité de mon entreprise.”

Thomas Girardeau,
créateur de Drôm Design

Retrouvez toutes les informations liées à ces prêts sur notre site www.initiative-nantes.fr